



COMITE DEPARTEMENTAL DES
ARCHERS D'EURE ET LOIR
3 bis rue de la Chapelle
28630MIGNIERES
06 76 98 50 20

Demande d'utilisation du système de chronométrie sportive du Comité Départemental.

Je soussigné(e)

Président(e) du Club de :

Sollicite l'emploi de la chronométrie sportive auprès du Comité Départemental d'Eure et Loir,
pour l'organisation du (des) concours suivant(s) :

Date du (ou des) concours :

.....
.....
.....

Le système Chronotir est stocké chez le président du Comité départemental, à Mignières.

Vous devrez prendre contact avec lui au moins **72 heures** avant la prise en charge du matériel.
Vous devrez également convenir avec lui de la date et l'heure de restitution.

Il vous est possible de convenir un arrangement avec le club ayant emprunté la chronométrie avant vous, ainsi qu'avec celui qui l'utilisera après vous.

La chronométrie est mise gracieusement à disposition des clubs qui en font la demande.

Le club s'engage à rembourser au Comité Départemental tous les frais qui surviendraient pour remettre en état le matériel prêté si une dégradation survient pendant sa prise en charge par le club demandeur (casse, vol, etc).

Lu et approuvé, le Président

à le